



**PROGRAMME DE MICRO-FINANCEMENTS (PMF) DU FONDS MONDIAL  
POUR L'ENVIRONNEMENT (FEM)**

**Appel à proposition de projets SGP\_OP6-Y4**

**Numéro** : GEF-SGP/OP6/Y4/2019  
**Pays d'exécution** : HAÏTI  
**Zones d'intervention** : Nord, Nord Est, Sud et Nippes  
**Date limite de soumission** : 22 Mars 2019

**I.- CONTEXTE**

Le changement climatique présente des risques importants pour l'humanité, menaçant les moyens de subsistance de millions de personnes, tandis que les plus pauvres et les plus vulnérables sont susceptibles d'en souffrir le plus et de perdre les acquis de développement de ces dernières décennies. La réduction de la pauvreté et la lutte contre le changement climatique ont été décrits comme « les deux défis de ce siècle ».

Alors que la science attestant l'influence humaine sur le climat est sans équivoque, les efforts visant à réduire les émissions de GES sont nettement insuffisantes. Les experts prédisent que ce changement sans précédent aurait un impact significatif sur les services écosystémiques essentiels, la production alimentaire et la disponibilité de l'eau et pourrait provoquer des extinctions de 40-70% des espèces évaluées.

**II.- JUSTIFICATION**

Les émissions de GES sont directement le résultat des activités économiques essentielles, tels que l'industrie, l'agriculture et l'accès à l'énergie. Le timing est essentiel pour aider les pays les plus pauvres à préparer un éventail d'options visant à décarboniser le développement et la transition vers une économie à faible émission de carbone, une réduction des émissions tout en satisfaisant la demande mondiale pour les services énergétiques et la réduction de la pauvreté. Il est important de noter, cependant, qu'avec les récents développements technologiques prometteurs et la réduction des coûts des énergies renouvelables, la transition vers une économie faible en carbone ne doit pas être considérée comme un fardeau, mais plutôt comme susceptible de favoriser l'innovation et conduire à une hausse des niveaux de vie. Par exemple, l'innovation a entraîné des réductions rapides de coûts de l'énergie solaire qui la rendent compétitive dans beaucoup de pays. Il y a aussi une reconnaissance croissante que la plupart des mesures et des politiques visant à atténuer les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ont de multiples co-avantages économiques, au-delà des impacts du changement climatique évité, qui n'ont pas été formellement pris en compte. Ces co-bénéfices

comprennent la réduction de la pollution atmosphérique, les effets économiques de l'accès à l'énergie, la conservation de la biodiversité, etc. Ce nouvel accent sur la réduction des coûts des

mesures d'atténuation grâce à l'innovation avec la croissance économique associée à l'innovation et aux co-bénéfices rejette l'hypothèse traditionnelle selon laquelle l'atténuation du changement climatique est un fardeau coûteux qui est contraire au développement.

Au contraire, il met en évidence le potentiel d'approches, plus intégrées et se renforçant mutuellement, au climat, à la croissance et au développement. Par exemple, la distribution de systèmes solaires photovoltaïques zéro-émissions et de cuisinières-fourneaux propres pourrait fournir l'accès à des services sûrs, de l'énergie non polluante pour des personnes qui ne disposent pas d'accès à un réseau électrique et celles qui comptent sur la combustion directe de la biomasse pour la cuisine et le chauffage. Les dernières recherches montrent que l'accès universel à l'énergie (à savoir des services énergétiques propres, fiables et abordables pour la cuisson, le chauffage, l'éclairage, les communications et les usages productifs) est non seulement compatible avec, mais nécessaire pour la protection du climat à long terme. Les experts soulignent également les synergies profondes entre l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique et conviennent que l'efficacité énergétique est vitale pour doubler la part globale des énergies renouvelables.

Dans ce contexte le PMF est bien placé pour fournir des solutions communautaires polyvalentes, souples partant de la base, ciblées vers des secteurs spécifiques de la demande qui relient l'énergie à des fins productives et les priorités de développement telles que l'agriculture, l'emploi des jeunes, les entreprises et l'industrie, les mines, la pêche, l'autonomisation des femmes, la santé, l'éducation, l'environnement, l'eau et les services communautaires. De telles solutions peuvent ensuite être élargis en facilitant l'adoption de nouvelles technologies, l'élaboration de cadres politiques et institutionnels favorables, y compris au niveau de la communauté, ainsi que l'identification et la diffusion des meilleures pratiques et le plaidoyer.

Avec le travail du PMF Haiti dans le domaine des changements climatiques, plusieurs projets sur les énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique sont disponibles pour montrer les technologies innovantes communautaires à faible émission de carbone qui sont adaptées aux conditions locales et qui contribuent de manière significative à la fourniture de services énergétiques durables et la réduction des émissions nocives de GES tout en générant d'autres co-bénéfices tels que l'amélioration de la résilience et des moyens de subsistance. En vue de contribuer à atteindre les objectifs de l'Energie Durable Pour Tous, le PMF Haiti lance cet appel à proposition pour développer des initiatives communautaires pour faciliter l'accès à l'énergie.

### III.- OBJECTIFS

Ainsi dans cet appel, le programme vise à atteindre les objectifs liés à la réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités locales comme faisant partie intégrante de la protection de l'environnement. Il vise aussi non seulement à fournir au pays, et en particuliers aux communautés locales des leviers d'actions pour leurs initiatives en favorisant l'appropriation des actions mais aussi à la réalisation d'un

#### IV.-INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Il offre un soutien pour les activités à petite échelle communautaire et qui aborde les problèmes environnementaux mondiaux à l'échelle locale. Le PMF FEM soutient des initiatives locales à travers des financements qui ne dépassent pas \$ 50.000 USD dans les domaines prioritaires de conservation de la biodiversité, de l'atténuation du changement climatique, de la protection des eaux internationales, de la prévention de la dégradation des terres et de la suppression progressive des polluants organiques persistants (POP). Il vise également à atteindre les objectifs liés à la réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités locales comme faisant partie intégrante de la protection de l'environnement. Il vise aussi à fournir aux pays, et en particuliers aux communautés locales des leviers d'actions pour leurs initiatives en favorisant l'appropriation des actions.

Les organisations intéressées à participer à cette activité doivent suivre les instructions mentionnées ci-dessous pour manifester leur intérêt à participer.

1. Les dossiers et les questions peuvent également être envoyés par courriel. Prière d'inscrire le numéro de référence **GEF SGP-OP6-Y4** dans toute soumission d'intérêt.
2. Les dossiers doivent être reçus au plus tard le **mercredi 22 Mars 2019 à 12h00**, heure locale, sous plis cachetés au Bureau du PNUD sis à 14, Rue Reimbold, Port-au-Prince Haiti.
3. Proposition du budget : Le budget proposé doit détailler les coûts réels pour bien exécuter l'activité. Le budget doit être indiqué en gourdes haïtiennes (HTG). Le budget préparé en réponse à cet appel à manifestations d'intérêt doit rester valable jusqu'à la signature d'un accord avec le PMF.
4. Application : Le soumissionnaire doit soumettre les documents suivants pour l'application en français ou créole :
  - Un formulaire d'application dûment rempli ci-joint en annexe A ;
  - Une autorisation officielle de fonctionner en tant qu'organisation de la part de la municipalité (Marie) et du Ministère des Affaires Sociales (MAST) ;
  - Nombre de personnes faisant partie de l'association ;
  - Pourcentage de femmes membres de l'association ;
  - Nombre de jeunes membres de l'association
  - Trois personnes de référence ;

## Critères de financement des projets

1. Les actions doivent se concentrer sur l'accès à l'énergie en proposant des technologies innovantes communautaires à faible coût et à faible émission de carbone qui sont adaptées aux conditions locales et qui contribuent de manière significative à la fourniture de services énergétiques durables et la réduction des émissions nocives de GES tout en générant d'autres co-bénéfices tels que l'amélioration de la résilience et des moyens de subsistance ;
2. Les actions doivent se concentrer sur une ou plusieurs actions concrètes dont l'impact peut être mesuré sitôt les activités du projet terminées ;
3. Il faut exprimer de manière claire et précise comment les activités du projet vont contribuer à la protection de l'environnement global ;
4. Les activités du projet doivent contribuer à la sensibilisation de la population sur la problématique environnementale globale moyennant le renforcement des capacités et l'inter échange d'expériences ;
5. Le projet doit avoir un impact sur le niveau de vie de la population et contribuer à la réduction de la pauvreté des communautés impliquées, moyennant la gestion adéquate des ressources environnementales locales ;
6. Toute innovation technologique peut être envisagée dans le cadre des projets ;
7. Les activités du projet doivent pouvoir être répliquées dans d'autres communautés
8. S'il s'agit d'une activité productrice à caractère économique, il est souhaitable de démontrer la faisabilité du projet à travers un plan de gestion simple et des prévisions de revenus ainsi que par l'existence d'un marché ;
9. La participation de la communauté dans différentes activités du projet est à encourager (identification de l'idée de projet, élaboration du projet, son exécution, son suivi et son évaluation) ;
10. L'organisation soumissionnaire doit pouvoir disposer des compétences l'habilitant à bien réaliser les activités du projet ; dans le cas contraire, identifier dans la description du projet comment cela va être corrigé
11. La perspective "genre" doit être tenue en compte dans toutes les phases du projet de manière à rechercher une parité de participation des hommes et des femmes, des anciens, des jeunes et des enfants ;
12. L'organisation soumissionnaire doit être physiquement présente dans la zone d'intervention des activités du projet
13. Le montant sollicité ne doit pas excéder 50 000 dollars américains ;
14. Il est souhaitable qu'il existe une contrepartie au financement du projet qui peut être en nature ou financière
15. La réalisation des activités du projet ne devrait pas excéder deux années ;
16. Seulement une proposition sera acceptée pour financement par organisation communautaire de base. Les ONG cependant peuvent fournir l'assistance technique à plus d'un groupe si elles ont la capacité technique pour le faire.

## Critères d'évaluation des propositions

### A) EVALUATION PRÉLIMINAIRE

EVALUATION PRÉLIMINAIRE	OUI	NON
0. Le projet s'inscrit dans le cadre du PDL de la zone		
1. Le problème s'inscrit dans l'un des domaines thématiques du PMF/FEM		
2. Il est possible de reproduire le projet		
3. Le montant du budget est de moins de US\$50.000		
4. La proposition contient une approche genre		
5. Le projet bénéficie d'une contrepartie		
6. La durée du projet est égale à ou de moins de 24 mois		
7. Le formulaire de la proposition a été rempli		
EVALUATION DU PROJET PROPOSÉ		

### B) EVALUATION DU PROJET PROPOSÉ

INDICATEURS		
1. Contribution du projet à résoudre un problème environnemental actuel et prioritaire		

2. Caractère innovateur pour la conservation des ressources naturelles et de l'environnement		
3. Emphase du projet sur les aires protégées et les écosystèmes importants		
4. Situation du projet sur la frontière Haitiano-dominicaine		
5. Cohésion entre résultats, activités à mettre en œuvre et budget		
6. Qualité des indicateurs permettant de vérifier la réussite du projet		
7. Possibilités de reproduction dans d'autres zones présentant des conditions similaires		
8. Potentiel du projet à promouvoir un mode de vie durable		
9. Authenticité des contreparties proposées et moyens de les vérifier		
10. Population ciblée par le projet (rurale, urbaine, femmes, enfants)		
11. Participation communautaire dans l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de la proposition		
12. Viabilité de la technologie qui sera utilisée dans le projet		
13. Participation des femmes dans l'exécution du projet		
14. Durabilité des actions à entreprendre		
15. Expérience de l'organisation dans l'exécution de projets similaires		

17. Capacité technique de l'organisation dans l'exécution de projets similaires		
17. Capacité administrative de gestion des fonds		
18. Equilibre entre les allocations budgétaires		
19. Possibilité de coordonner et de recevoir un financement à partir d'autres sources		
20. Disposition de l'organisation à partager les résultats		
<b>OBSERVATIONS:</b>		

**Termes & Conditions:**

Ceci est une demande des manifestations d'intérêt uniquement. L'émission de cet AMI n'oblige en aucune façon PMF d'attribuer une subvention, ni ne s'engagent ou de payer pour les frais engagés dans la préparation et la présentation d'une application.

**ANNEXE A**

**Programme de Micro Financement**

**PMF/FEM/PNUD**

**FORMULAIRE POUR LA PROPOSITION FINALE DU PROJET**

(Pas plus de 20 pages)

Numéro du Projet. \_\_\_\_\_

(Le PMF l'assignera, après qu'il soit approuvé)

**I. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ORGANISATION DEMANDEUSE**

1.a) Nom de/des organisations sollicituse (s):

1.b) Adresse:

1.c) Téléphone: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

1.d) Type d'Organisation: ONG \_\_\_\_\_ OCB \_\_\_\_\_

1.e) Statut Juridique: Acte constitutif \_\_\_\_\_ Statut légal \_\_\_\_\_





1.f). Directeurs et/ou Fonctionnaires de/des Organisation (s)



Ou Membres directeurs de l'organisation

<b>Prénom et Titre</b>	<b>Poste</b>	<b>Temps dans le Travail ou l'organisation(années)</b>

1.g) Nom et titre de la personne de contact pour cette sollicitation:

---

1.h) Brève description de l'organisation indiquant son origine, sa nature et son cadre de travail :

1.i) Groupes avec lesquels travaille l'organisation :

1.j) Capacité technique et administrative de l'Organisation :



1.k) Expérience dans l'exécution de projets :



## II. DESCRIPTION DU PROJET

2.a) Nom					
2.b) Localisation du Projet	Communauté (s):				
	Commune:	Province:			
2.c) Domaines Techniques:	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	Prévention des Changements Climatiques			
	<input type="checkbox"/>	Dégradation des Sols			
	<input type="checkbox"/>	Protection des Eaux Internationales			
	<input type="checkbox"/>	Polluants Organiques Persistants			
	<input type="checkbox"/>	Domaine multiple			
Montant Total Gourdes		Sollicité Gourdes		Contrepartie Gourdes	
2.d) Durée du Projet (mois)					



*2.e) Justification du Projet*

2.f) Brève description du projet :

**2.e) Matrice de Cadre Logique**

Error! Bookmark not defined.

Finalité du Projet						
Objectif du Projet						
Résultats Attendus	Situation Actuelle	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses	Activités	Quantité
RESULTAT 1:						
RESULTAT 2:						
Résultat 3						

Résultat 4						

**2.f) Bénéficiaires Directs du projet:**

<b>Communautés</b>	<i>No. de familles</i>	<b>No. d'individus</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Enfants</b>

### III. METHODOLOGIE D'EXÉCUTION DU PROJET

- 3.a) Technologie et procédés à utiliser pour atteindre les résultats :
- 3.b) Spécifiez la participation des acteurs dans le projet (ONG, communauté, secteur publique, autres donateurs, etc.?)
- 3.c) Le rôle de chaque organisation participant au projet:
- 3.d) Comment le projet va-t-il aider à sensibiliser le public sur les problèmes environnementaux existants ?

### IV. DURABILITÉ DU PROJET

- 4.a) *Mécanismes à mettre en place pour réaliser les actions en temps voulu*
- 4.b) *Indiquez les marchés vers lesquels seront dirigés les produits (le cas échéant)*
- 4.c) *Indiquez la rentabilité du projet en termes de coût-bénéfice.*

### V. COORDINATION ENTRE LES ACTEURS

- 5.a) *Liens avec d'autres Projets du PMF :*
- 5.b) Liens avec d'autres Projets du PNUD :
- 5.c) *Liens avec d'autres Organismes de Coopération :*
- 5.d) Liens avec d'autres ONG et le Secteur Privé:
- 5.e) Liens avec les Agences Gouvernementales :



## **VI. BESOIN D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

## **VII. IMPACTS OU EFFETS ATTENDUS DU PROJET**

- 7.a) Quels impacts mesurables sur l'environnement peut-on espérer des activités du projet ?
- 7.b) Comment le projet va-t-il contribuer à la réduction de la pauvreté et à la qualité de vie de la population ?
- 7.c) Comment le projet va-t-il contribuer à la création des capacités, au renforcement institutionnel et au renforcement des capacités locales?
- 7.d) Comment le projet compte-t-il promouvoir la participation égale des hommes, des femmes et des jeunes, etc.?
- 7.e) Indiquez les mécanismes innovateurs de financement qu'envisage le projet ?

## **VIII. PLAN DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- 8.a) Indiquez le plan pour la planification et le suivi afin d'atteindre les résultats.
- 8.b) Indiquez le mode de présentation des rapports (manière, périodicité et destinataires)
- 3.c) Evaluations périodiques du projet
- 3.f) Indiquez comment les leçons apprises dans le projet seront documentées et disséminées.



***IX. Budget du projet***

***XX. Chronogramme des activités***

**Demande présentée par:** \_\_\_\_\_

(Nom et poste)



**TABLEAU DES RÉSULTATS DU PROJET**

**NOM DU PROJET**

**NUMERO DU PROJET (sera assigné par le PMF)**

**ORGANISATION D'EXÉCUTION**

Période de rapport : Du \_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ 200 \_\_\_\_

Description:

<b>INDICATEURS NARRATIFS</b>	<b>OBJECTIF</b>
<b>R1.</b>	
<b>R2.</b>	

R3	
R4.	
R5.	



**Objectif du Projet: Favoriser la création de bénéfices environnementaux mondiaux et la sauvegarde de l'environnement mondial grâce à des solutions communautaires et locales qui se complètent et ajoutent de la valeur à l'action au niveau national et mondial**

Composant	Résultat	Indicateurs	Objectif	Moyens de vérification	Hypothèses
<i>Co-bénéfices de l'accès à l'énergie à faible émission de carbone</i>	3.1 des solutions communautaires d'accès à l'énergie à faible émission de carbone déployées avec succès dans 50 pays avec l'alignement et l'intégration de ces approches dans des cadres plus larges comme SE4ALL initiés dans au moins 12 pays	<p>Nombre de typologies de solutions communautaires d'accès à l'énergies, adaptées localement avec des projets de démonstration réussies pour l'élargissement et la réplication</p> <p>Nombre de communautés atteignant l'accès à l'énergie avec des solutions communautaires adaptées localement, avec des co-bénéfices estimés et appréciés.</p>	<p>Au moins 10 typologies de solutions innovantes démontrées et documentées</p> <p>Au moins 5.000 ménages atteignant les Co-bénéfices de l'accès à l'énergie tels que la résilience, des effets sur l'écosystème, des revenu, la santé et d'autres rigoureusement estimés dans 12 pays chefs de file.</p>	<p>ACR</p> <p>AMR, base de données mondiale, les rapports nationaux, base de données mondiale</p> <p>Des études spéciales de pays</p>	SE4ALL continuera de se développer et de fournir des possibilités d'intégration



## INDICATEURS AU NIVEAU DES PROJETS POUR

OP6

Les éléments suivants représentent le noyau d'indicateurs au niveau des projets pour les OP6 :

### Changement Climatique (CC)

- Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone :
  - Pratiques d'utilisation des énergies renouvelables (*bien vouloir spécifier*) ;
  - Pratiques de transport écologiquement durable (*bien vouloir spécifier*) ;
  - Mesures promouvant l'efficacité énergétique (*bien vouloir spécifier*) ;
  - Autres (*bien vouloir spécifier*).
- Nombre de membres de la communauté démontrant ou déployant des technologies à faible émissions de GES ;
- Valeur totale des services énergétiques, technologiques et de transport fournis (équivalent en dollars américains) ;
- Hectares de terres bénéficiant de meilleures pratiques d'utilisation des terres et de techniques améliorées contre les changements climatiques ;
- Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée grâce à de meilleures pratiques d'utilisation des terres et aux techniques améliorées contre les changements climatiques.

**Nombre de systèmes communautaires de surveillance environnementale démontrés**

*bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)*

- Nombre de mécanismes de consultation mis en place dans le cadre des conventions de Rio

*bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)*

- Nombre d'innovations ou de nouvelles technologies développées / appliquées

*bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)*

- Nombre de politiques locales ou régionales influencées (*niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4*)

*bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)*

- Nombre de politiques nationales influencées (*niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4*)

*bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)*





### **Moyens de subsistance et développement durable (tous les projets)**

- Nombre de membres de la communauté participant (désagrégés par sexe) \* obligatoire pour tous les projets ;
- Nombre de jours de réduction de la période de pénurie alimentaire ;
- Nombre de jours augmenté pour les élèves allant à l'école ;
- Nombre de ménages ayant accès à l'eau potable ;
- Augmentation du pouvoir d'achat par la réduction des dépenses, augmentation des revenus et / ou d'autres moyens (équivalent en dollars américains).

### **Autonomisation/Capacitation (tous les projets)**

- Nombre d'ONG / OCB formées ou légalisées ;
- Nombre de personnes des peuples autochtones directement prises en charge ;
- Nombre de projets dirigés par les femmes directement pris en charge ;
- Nombre de normes de qualité / labels obtenus ou des mécanismes financiers innovants mis en place.